



UNION EUROPEENNE

DÉLÉGATION AUPRES DE LA RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

ET DE L'UNION DES COMORES

Discours prononcé par Monsieur Antonio Sànzehez-Benito Gaspar Ambassadeur de l'Union européenne à Madagascar



Cérémonie de signature de Convention de Financement Mécanisme intégré d'appui à la société civile à Madagascar "*Dinika*"

Ministère des Finances et du Budget, le 8 septembre 2017 à 9h00

Mme la Ministre des Finances et du Budget,

Mme l'Ambassadrice de France,

Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne

Monsieur le Consul de la Principauté de Monaco,

Mesdames et Messieurs les représentants des institutions et autorités nationales,

Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile, notamment dans le Comité de Pilotage du Fonds Commun,

Chers invités

Je suis heureux et honoré d'être parmi ce matin pour la signature de la convention de financement du nouveau programme intitulé ***Mécanisme intégré d'appui à la société civile à Madagascar –Dinika*** visant la consolidation de la gouvernance démocratique et de la culture citoyenne à Madagascar dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Indicatif National (PIN) 11ème Fonds européen au développement de l'UE.

Cette convention de financement a un budget total **de 33.060.000.000 Ariary (9.500.000 euros)**. La contribution du 11ème FED s'élève à 27.840.000.000 Ariary (8.000.000 euros) et il fait l'objet d'un financement conjoint de 5.220.000.000 Ariary (1.500.000 euro) la part de la coopération allemande à travers la GIZ.

Le nouveau programme Dinika (Dinika 2) vise à renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC) malgache d'un point de vue institutionnel et opérationnel tout en améliorant leurs actions et participation en tant qu'acteurs de gouvernance en faveur de la consolidation de l'Etat de droit, de la culture de la redevabilité, du développement inclusif durable et de l'égalité des sexes.

La mise en œuvre de cet appui se fait à travers deux volets:

Le **premier volet** consiste dans la poursuite du **Fonds Commun multi-bailleurs d'appui à la société civile à Madagascar**, qui a été créé fin 2016 par 4 bailleurs: l'UE, l'Allemagne, la France et la Principauté de Monaco et dont la phase pilote a été réalisée courant 2017 dans le cadre du programme Dinika (Dinika 1) d'appui à la société civile 10ème FED-UE. Dans Dinika 2, la gestion du Fonds Commun sera confiée à la GIZ avec l'ambition **d'évoluer graduellement vers un mécanisme autonome national.**

A ce propos,

un cadre d'échange et partenariat avec l'Etat malgache sera mis en place dans la structure de gouvernance du Fonds Commun et du programme à travers la mise en place d'un **Comité consultatif.**

Le **deuxième volet** est constitué par **de l'assistance technique** qui appuiera notamment le **dialogue politique et stratégique avec la société civile**, en particulier sur les questions liées à la transparence budgétaire, à la redevabilité et à la participation citoyenne.

Depuis 2013, à travers la mise en œuvre du programme Dinika sur 10ème FED qui est à l'origine du mécanisme d'appui actuel proposé dans le cadre du Fonds Commun multi bailleurs, la DUE a soutenu une approche pilote inscrivant dans une démarche multi-acteurs qui prend en

compte l'aspect transversal de la société civile à Madagascar avec un appui spécifique à des actions endogènes portées par les OSC.

Dinika 2 se situe donc dans la continuité de Dinika 1 qui vient de se clôturer avec succès. Le premier programme Dinika a sans doute donné sa modeste contribution à l'émergence d'un réveil citoyen au sein de la société civile malagasy qui a clairement fait le choix de sortir de la prestation de service pour s'engager comme acteur incontournable de gouvernance et de développement inclusif.

Le nouveau programme poursuit la démarche innovante selon l'approche "Dinika" dans l'appui à la société civile à travers un accompagnement spécifique, des formations adaptées, un dispositif de facilitation et enfin des modalités de financements répondant aux attentes des OSC.

Avec la poursuite du Fonds Commun, le nouveau programme consolide la mise en commun des appuis à la société civile qui est le fruit de plus de 2 ans de travail, de réflexion et d'harmonisation des procédures respectives entre la DUE, l'Ambassade de France, la Coopération allemande et la Coopération monégasque avec également un échange constant et très constructif avec les représentants de la société civile.

Pour l'UE, la société civile demeure un partenaire incontournable de notre coopération. Cette volonté d'engagement avec la société civile est un des piliers de l'accord de Cotonou régissant le FED et l'UE l'a également acté dans sa communication de 2012 qui promeut une approche renforcée et plus stratégique avec les OSC locales visant à améliorer le dialogue, la cohérence et la synergie des actions en vue d'un véritable partenariat entre les différents acteurs. L'historique de notre appui traduit bien cette approche: plus 20% de notre coopération avec Madagascar est mis en œuvre par des organisations non gouvernementales.

Avec la signature de cette convention, l'UE réitère son soutien aux citoyens et à l'Etat malgaches dans la promotion de la bonne gouvernance et du développement inclusif, au niveau local et national, et souhaite continuer à appuyer une société civile malagasy engagée, capable et dynamique ouvrant en faveur du bien-être des populations et du respect de leurs droits fondamentaux.

Nous sommes aujourd'hui à un moment clé car nous consolidons le mécanisme d'appui ensemble, des nombreux défis nous attendent donc et je vous souhaite à tous un bon travail.

Je vous remercie.

Antonio Sánchez-Benito Gaspar
Ambassadeur de l'Union européenne à Madagascar